

**Conseil d'administration  
Séance du 09 décembre 2024**

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| ACTE ADMINISTRATIF<br>Acte 86/2024 | QUESTIONS RELATIVES A LA FORMATION<br>Schéma Directeur de la Vie Etudiante |
|------------------------------------|--|

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation

Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire en date du 22 novembre 2024

Le Conseil d'Administration approuve le Schéma Directeur de la Vie Etudiante.

Document annexé.

A Saint Etienne le 10 décembre 2024  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université,



Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0